

Nos réf. : CR/JD/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION : 09/07/2009	L'an deux mil neuf le vingt-quatre juillet à dix huit heures
DATE D’AFFICHAGE : 24/07/2009	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Claire RADREAU , Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 19 Votants : 26</i>	<i>Etaient présents :</i> RADREAU Claire, KNEPERT Pierre, PETIT Betty, BELZ Christian, MORENO Christine, MAKSOUD Mourad, MERAUX Jocelyne, GROSJEAN Laurence, MANIAS Marcel, FONTAINE Dalila, GRILLOT Fabienne, GRIFFON Pierre, BONNOT Monique, CLAUDON Pierre, MONNIN Jean-Pierre, DEMANGEON Michel, MOUHOT Marcel, PAGNOT Pascal, GUERITEY Nadine.
OBJET : <i>Carrefour reliant les Hauts de Bavans et le quartier Bel Air Demande de subvention SYDED</i>	Formant la majorité des membres en exercice. <i>Excusés :</i> PARRAIN Carole a donné procuration à MERAUX Jocelyne, JACQUOT Laurent a donné procuration à BELZ Christian, RENOUX Alain a donné procuration à PETIT Betty, GARCIA Yamina a donné procuration à MAKSOUD Mourad, ZEFEL Frédéric a donné procuration à CLAUDON Pierre, PERRON Danièle a donné procuration à KNEPERT Pierre, TRAVERSIER Agnès a donné procuration à MOUHOT Marcel <i>Absente :</i> MIELLE Claudine Madame Monique BONNOT est désignée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal à l’unanimité :

→ s’engage à réaliser et à financer les travaux de réalisation d’un carrefour reliant les Hauts de Bavans et le quartier Bel Air le long de la RD 391 dont le montant s’élève à 267 865,47 € hors taxes, soit 320 366,73 € T.T.C.

→ se prononce sur le plan de financement suivant :

Fonds libres	190 806,73 €
Subvention SYDED	10 000,00 €
Conseil Général	119 560,00 €

→ sollicite l’aide financière du SYDED

→ demande l’autorisation de commencer les travaux avant intervention de la décision attributive de subvention

→ s’engage à réaliser les travaux dans un délai de un an à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 24/07/09
Publiée le 24/07/09
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
Po Le Maire

SOUS - PREFECTURE

10 NOV. 2009

MONTBELIARD